

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 septembre 2014

Le trois septembre deux mil quatorze à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Juigné-sur-Sarthe se sont réunis en séance publique sous la présidence de M. Daniel CHEVALIER, Maire, sur convocation en date du 28 août 2014.

Etaient présents : MM. Daniel CHEVALIER, Maire, Claire GUERINEAU, 1^{ère} Adjointe, Claude FOURNIER, 2^{ème} Adjoint, Christophe TOUCHET, 3^{ème} Adjoint, Jean-Luc BERGER, 4^{ème} Adjoint, Laurence GIRARD, Jean-Michel MALFROY, Carole BOUTET, Guy de DURFORT, Jérôme COUDREUSE, Nathalie LEC'HVIEN, Bruno LOUATRON.

Etaient absentes et excusées : Mmes Liliane ELY, Laurence BATAILLE, Violaine FORTIN.

M. Jérôme COUDREUSE est désigné secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la séance du 4 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Rapports annuels sur l'activité de la Communauté de Communes de Sablé pour l'année 2013

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur l'activité 2013 de la Communauté de Communes de Sablé ainsi que les rapports annexés au titre du même exercice et répond aux questions posées par les conseillers :

- Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif ;
- Rapport annuel sur la politique du logement et du cadre de vie ;
- Rapport d'activité 2013 du SMAPAD ;
- Rapport d'activité 2013 du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe ;
- Rapport d'activité 2013 du Syndicat Mixte de Restauration de la Région de Sablé ;
- Rapport d'activité 2013 de la Commission Intercommunale d'accessibilité ;

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve l'ensemble de ces rapports. Sur l'analyse des chiffres du Compte Administratif, Monsieur le Maire proposera qu'un comparatif puisse être établi par rapport aux deux années antérieures afin de visualiser l'évolution des dépenses et des recettes.

Convention de servitude pour pose d'éclairage sur façade

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de servitude pour la pose d'un éclairage public sur la façade de la propriété de Madame Nathalie BRICHET, dans le cadre des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et de la réalisation d'un éclairage public dans la Côte. Il précise qu'il a recueilli l'accord verbal préalable de Mme BRICHET.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Convention avec VEOLIA EAU pour la perception de la redevance d'assainissement

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Jean-Luc BERGER, 4^{ème} adjoint, qui présente au Conseil Municipal la proposition de nouvelle convention à établir avec VEOLIA EAU pour la

perception de la redevance d'assainissement collectif, la précédente convention ayant été signée en 1998.

VEOLIA EAU assure la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement instituée par la commune auprès des abonnés du service des eaux, situés sur le territoire communal et assujettis à cette redevance.

La rémunération de ce service serait composée d'une part fixe de 160 € HT et d'une redevance proportionnelle annuelle de 4 € HT par redevable raccordé au réseau d'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire et/ou Monsieur Jean-Luc BERGER, quatrième adjoint, à la signer.

Information sur un bien soumis au droit de préemption communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une déclaration d'intention d'aliéner un bien pour laquelle il a renoncé à son droit de préemption. Il s'agit de la propriété de M. et Mme Axel ANREP sise « chemin de l'Hommeau ».

Prolongation du Syndicat Mixte de restauration de la Région de Sablé

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Syndicat Mixte de Restauration de la Région de Sablé a été créé, à compter du 1^{er} janvier 2008, par arrêté interpréfectoral n°07-6221 du 13 décembre 2007.

Après modification des statuts par arrêté interpréfectoral n°10-5499 du 14 octobre 2010, il est indiqué au Titre 1 – article 4 : durée :

« Créé au 1^{er} janvier 2008 pour trois ans, la durée initiale du Syndicat est prorogée jusqu'au 31 décembre 2014. »

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de modifier l'article 4 des statuts pour prolonger la durée de vie du Syndicat Mixte de Restauration de la Région de Sablé comme suit :

Titre 1 – article 4 des statuts du Syndicat Mixte de Restauration de la Région de Sablé : Durée
« Créé au 1^{er} janvier 2008 pour trois ans, et prorogée de 4 ans en 2010, la durée du Syndicat est prorogée jusqu'au 31 décembre 2018. »

Les autres dispositions des statuts sont sans changement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition de modification des statuts du Syndicat Mixte de Restauration de la Région des Sablé.

Questions diverses

↳ Monsieur le Maire rend compte du chantier de jeunes bénévoles internationaux de l'association Concordia qui a eu lieu du 2 août au 23 août 2014. Il propose au Conseil Municipal, après 6 ans de collaboration, de ne pas renouveler cette opération en 2015. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

↳ Monsieur le Maire rappelle que les conseillers municipaux sont invités le samedi 6 septembre à partir de 8 heures à une visite des chemins et voies communaux en vue de l'élaboration du plan de réfection des voiries qui sera prochainement établi par la Communauté de Communes de Sablé.

↳ Monsieur LOUATRON indique au Conseil Municipal que l'association Ans-Traces-Sites organise des animations ayant pour thème la seconde guerre mondiale à l'occasion des

jours du Patrimoine des 20 et 21 septembre 2014. Une exposition sera en place à la salle des fêtes et sera inaugurée le samedi 20 septembre à 9h30.

Il précise également que l'association envisage de commémorer l'armistice 1945 le 8 mai 2015 en dévoilant une plaque honorant les 3 juignéens qui ont désamorcé les explosifs destinés à faire sauter le village.

- ↳ Monsieur FOURNIER présente le devis établi par les entreprises CHEVE et ELEC'EAU pour le remplacement de 2 projecteurs du stade. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition moins-disante de la société ELEC'EAU pour un montant de 3 3916,83 € TTC.
- ↳ Monsieur le Maire présente le planning prévisionnel des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques qui reprendront le 8 septembre « rue de la Mairie » pour 2 semaines. L'entreprise GT Réseaux Sarthe entreprendra ensuite la traversée du bourg « rue des Vignes » pour 2 semaines. A sa demande, la circulation sera interrompue entre 8h et 16h30 afin de sécuriser le chantier et ses ouvriers. A partir du 6 octobre et pour 4 semaines, les travaux se déplaceront « route de Saint Laurent ». Enfin, la dernière phase concernant la « route de la Mine » débutera début novembre pour 3 semaines.
- ↳ Monsieur FOURNIER indique que les deux panneaux de basket détériorés du « City Stade » seront prochainement remplacés.
- ↳ Monsieur TOUCHET indique qu'un panneau d'affichage destiné aux associations sera acquis et placé « place du Grand Jardin » à un emplacement à déterminer (double face ?). Chaque association disposera d'une clé de ce panneau.
- ↳ Monsieur TOUCHET, suite à une question posée lors de la réunion publique « vie associative et cadre de vie » du 24 juin dernier, souhaite que le Conseil Municipal entame une réflexion sur l'avenir de l'épicerie de Juigné.
- ↳ M. FOURNIER rend compte de l'avancement des travaux de réalisation des passes à poissons situés sur les barrages de Juigné et Solesmes.
- ↳ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu avec ses adjoints, Monsieur BUSSON, responsable des chemins de randonnée de la Communauté de Communes de Sablé. Celui-ci a présenté le devis des travaux de création d'une entrée sur la partie haute du pré du Presbytère (6.600 € TTC pris en charge par la Communauté de Communes de Sablé) et de l'aménagement d'un cheminement qui serait intégré au parcours de randonnée de la Communauté de Communes. Monsieur TOUCHET signale en outre que des juignéens ont proposé de créer une association « Les amis de la Vigne » dans le but de planter et entretenir une vigne sur ce terrain. Deux avis divergent sur l'aménagement de ce pré. Les uns souhaitent qu'un chemin public terrassé y soit réalisé avec des aménagements paysagers simples, les autres préférant garder l'esprit champêtre à cet espace non aménagé, « la plus belle vue de Juigné », et ne dénaturer ni ce terrain, ni la rue des Sœurs. Monsieur le Maire propose de s'y rendre samedi 6 septembre avant la visite des chemins et voies communales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 45.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 10 octobre 2014 à 20 heures.